



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Pannes d'électricité à répétition :
La communauté Atikamekw de Manawan dénonce l'inaction d'Hydro-Québec**

Manawan, le 24 janvier 2018 – Face aux multiples et interminables pannes de courant qui affectent sa communauté depuis plusieurs années, le chef des Atikamekw de Manawan, Jean-Roch Ottawa, prend les grands moyens et exige que des mesures concrètes soient prises dès maintenant par Hydro-Québec afin de remédier à cette situation devenue intenable.

La dernière panne en date, le samedi 20 janvier dernier, a privé la communauté autochtone d'électricité pendant plus de 19 heures consécutives au cours desquelles le chauffage et l'eau chaude étaient inexistantes.

« On parle ici d'êtres humains, de jeunes familles avec des enfants et de personnes âgées qui ont dû rester au froid, dans leurs maisons, en plein hiver, sans savoir combien de temps ils devront endurer une telle situation, ce qui leur cause un stress inutile à chaque interruption de service. Tout ça parce qu'Hydro-Québec met en place des solutions insuffisantes », s'insurge le chef Ottawa. Selon lui, de plus en plus de gens de Manawan se tournent vers l'électricité comme mode de chauffage, délaissant peu à peu le bois, ce qui devient problématique lorsque de longues pannes surviennent.

Dans le but de faire bouger la société d'État une fois pour toutes, le chef Ottawa a transmis aujourd'hui une lettre au PDG d'Hydro-Québec, Éric Martel, pour lui faire part de cet enjeu vital et l'inviter à le rencontrer afin de déterminer les actions à prendre dans les plus brefs délais.

345 fois plus souvent privés de courant que la moyenne québécoise

Un nombre important d'interruptions et de pannes électriques survient chaque année et la situation n'a cessé de s'aggraver au fil des ans, entraînant du coup des préjudices et des dommages substantiels pour la clientèle de Manawan.

Des chiffres fournis par Hydro-Québec en septembre 2017 parlent d'eux-mêmes : en l'espace de seulement huit mois, les résidents de Manawan avaient été privés de courant pendant près de 100 heures au total depuis le début de l'année, un chiffre anormalement élevé

comparativement à d'autres localités du Québec qui ne sont pas raccordées au réseau par aucune autre ligne de distribution (voir le tableau ci-dessous).

Tableau 1: Indice de continuité brut en heures (incluant les pannes de Trans-Énergie)

Localités	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Manawan	83,1	71,6	30,1	107,1	87,9	97,9
Waskaganish	3,8	4,5	5,9	2,9	6,2	2,2
Winneway	28,5	22,7	15,9	6,4	20,9	4,7
Cayamant	71,5	65,2	14,5	57,6	71,5	18,0
Duhamel	71,1	15,4	4,8	32,9	43,5	13,8
Sainte-Anne-du-Lac	42,8	18,6	2,8	8,7	38,0	18,6
L'Ascension	64,2	29,6	7,2	24,6	33,5	6,6
Lac-Simon (Abitibi)	#N/A	#N/A	#N/A	122,7	58,1	10,8

Données en date du 13 septembre 2017. Source : Hydro-Québec.

À l'échelle du Québec, par exemple, l'indice de continuité (IC) – qui représente la durée moyenne, en heures, des interruptions de service chaque année – était de [0,31 heure en 2015](#). Durant la même période, à Manawan, cet indice se situait plutôt à 107,1 heures, soit plus de 345 fois la moyenne québécoise.

Un système à deux vitesses ?

La lenteur d'Hydro-Québec dans ce dossier est d'autant plus grave qu'en plus de causer d'importants préjudices à la communauté Atikamekw de Manawan, elle contrevient aux obligations légales et contractuelles de la société d'État. En effet, une convention signée en 1979 réitère l'obligation d'Hydro-Québec de raccorder la communauté de Manawan au réseau de transport d'électricité et d'assurer l'entretien, la réparation et le maintien de celui-ci.

« En plus des délais déraisonnables imposés à la clientèle de Manawan, nous constatons également qu'Hydro-Québec priorise d'autres pannes sans fournir d'explications valables et elle ne fournit pas les ressources spécialisées afin de rétablir le service dans des temps acceptables. D'autant que nous remarquons qu'Hydro-Québec induit délibérément les membres de notre communauté en erreur quant aux délais de rétablissement du service », déplore le chef Jean-Roch Ottawa.

En plus des impacts directs de ces pannes répétitives sur la santé et le bien-être des résidents, l'approvisionnement insuffisant pour satisfaire les besoins de Manawan a aussi des conséquences sur le développement économique et social de la communauté, puisque cela représente un frein considérable pour les entreprises désireuses de s'y implanter et d'y créer des emplois.

« Comment peut-on justifier une telle disparité par rapport au reste du Québec ? Les Atikamekw de Manawan ne sont pas des citoyens de seconde zone ; ils sont en droit de s'attendre à recevoir le même niveau de service de la part d'Hydro-Québec. Qu'attend la société d'État pour

mettre fin à une telle iniquité ? Il est grand temps d'agir, M. Martel ! » conclut Jean-Roch Ottawa.

-30-

Source : Conseil des Atikamekw de Manawan
Renseignements : Éric Duguay
514-843-2325 | eduguay@national.ca